

Contrat œuf de janvier à juin 2023

Le présent contrat lie deux parties :

➤ La ferme de Corinne VOISIN situé au 16 LD des charpentiers – 45210 LE BIGNON MIRABEAU N° SIRET 898237722

ET

➤ Le consomm'acteur (complétez ci-dessous) :

Mr ou Mme :

Téléphone : Mail :

Terme du contrat

Engagement de la ferme

L'élevage de Corinne VOISIN s'engage à :

- Produire les œufs dans la transparence et à ouvrir l'exploitation aux visites des consomm'acteur de l'AMAPP « Les paniers bio du gâtinais »,
- Communiquer les informations sur ses productions, via le bulletin et le site internet de l'AMAPP « Les paniers bio du gâtinais »,
- Livrer ou faire livrer les œufs à chacun des RDV fixés par le présent contrat. En cas de force majeure, la livraison pourrait être annulée et sera donc automatiquement reportée à la suite du présent contrat,
- Tenir compte des remarques faites par les consomm'acteur tant sur la qualité des produits que sur les variétés proposées,
- Être présent au moins une fois par mois pour rencontrer les consomm'acteur

Engagement du consomm'acteur :

- Le consomm'acteur s'engage à payer d'avance les œufs et à venir les retirer lors de la distribution : à de 18h15 à 19h15, sous le porche au 15 rue de la république, 89690 CHEROY.
- À tout moment le consomm'acteur peut adhérer au contrat, celui-ci prenant effet le 1er vendredi du mois suivant la réception du contrat et de son règlement.
- Tout œufs non retirés seront considéré comme perdus
- Le consomm'acteur peut désigner quelqu'un (adhérent ou non) pour venir chercher les œufs à sa place. Il doit en informer par courriel à l'AMAPP à l'adresse suivante : contact@amappchero.fr

Paiement

Le paiement se fait par chèque à libeller à l'ordre de Corinne VOISIN.

Ce contrat doit être accompagné de la totalité du règlement, à raison de :

- 1 chèque par mois correspondant au montant de la commande pour chaque mois (soit 8 chèques). Les chèques sont tirés chaque début de mois
- 1 chèque global du montant du contrat. Le chèque sera déposé en début du contrat.

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement en œufs (par 6, 12 ou 18) suivant le calendrier ci-joint. Il faut compléter les quantités désirées pour chaque livraison.

Vous pouvez mettre des quantités différentes pour chaque vendredi et indiquer 0 pour certains vendredis.

La productrice apporte des œufs supplémentaires lors de la distribution. Cela peut vous permettre d'en acheter en plus de votre commande de manière ponctuel. Pour cela, veuillez apporter l'argent nécessaire (faire l'appoint) pour un règlement sur place. Pour toutes commande spéciale, prévenir la productrice en amont afin qu'elle puisse vous fournir si besoin.

Tarif des œufs :

- Par 6 : 2.40 euros
- Par 12 : 4.80 euros
- Par 18 : 7.20 euros